

En 2017, l'Assurance Maladie lançait « *Mal de dos ? Le bon traitement, c'est le mouvement.* », programme de sensibilisation visant à combattre les idées reçues et à encourager l'activité physique en cas de mal de dos. Cette année, elle déploie le second volet du dispositif. A destination des employeurs, il a pour but de prévenir les lombalgies liées au travail et de permettre le maintien en emploi des salariés concernés.

## **Marine Jeantet**,

directrice des risques professionnels de l'Assurance Maladie a le plaisir de vous inviter à la conférence de presse

Mal de dos au travail : agissons ensemble pour la santé des salariés et des entreprises

Mardi 6 novembre 2018 De 12h30 à 13h30

Suivie d'un cocktail déjeunatoire

Dans le cadre d'Expoprotection, le salon de la prévention et de la gestion des risques,

## Porte de Versailles

UNE INVITATION DÉTAILLÉE VOUS SERA ADRESSÉE PROCHAINEMENT

## **Contacts presse**

LauMa communication 01 73 03 05 20

**Emmanuelle Klein** – emmanuelle.klein@lauma-communication.com - 01 73 03 05 22 **Laurent Mignon** – laurent.mignon@lauma-communication.com - 01 73 03 05 21

